Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 36 (1891)
Heft: 5

Vereinsnachrichten: Société fédérale des officiers

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ce monument battu par les vents et la mer, sera l'emblème de ma vie, si agitée et si tourmentée ! [1]

Je désire que mon enterrement soit très simple.

Mes deux enfants Lætitia et Louis, ma famille, mes parents et quelques amis y assisteront. J'interdis à mon fils Victor d'y paraître.

Je recommande à mon fils Louis de rester fidèle à mes opinions politiques et religieuses. Elles sont dans la vraie tradition de mon oncle Napoléon Ier.

J'espère que Louis sera le représentant de la cause des Napoléon. Son but politique doit être d'organiser la démocratie française.

Qu'il s'inspire de l'amour profond et constant du peuple, de ceux qui souffrent surtout, ainsi que du progrès scientifique, qui est la grande loi de l'humanité.

Qu'il respecte les sentiments religieux en restant tolérant et éclairé.

Qu'il soit par-dessus tout Français et patriote.

Je bénis ce cher enfant. J'espère qu'il sera digne de son nom.

NAPOLÉON.

Prangins (Suisse), 25 décembre 1889.

Société fédérale des officiers.

SECTION VAUDOISE

Le Comité a envoyé aux membres de la section la circulaire suivante :

Lausanne, le 8 mai 1891.

MONSIEUR ET CHER CAMARADE. — Nous avons l'honneur de vous informer que la réunion de la section vaudoise de la Société des officiers de la Confédération suisse a été fixée aux 30 et 31 mai, à Bex.

A cette occasion le Comité a organisé une fête dont nous vous envoyons le programme et à laquelle nous espérons que vous participerez.

Le premier jour est consacré spécialement au tir avec le nouveau fusil.

Le deuxième jour nous nous réunirons à St-Maurice avec nos camarades de la Société vaudoise des armes spéciales pour une conférence sur la fortification de ce défilé, et nous reviendrons dîner à Bex.

Veuillez bien nous dire si vous prendrez part ou non à la fête en nous renvoyant *avant le 20 mai*, la carte incluse après l'avoir signée et avoir biffé les unes ou les autres des réponses.

[1] Le gouvernement français vient de refuser aux exécuteurs testamentaires l'autorisation d'enterrer en Corse le prince exilé. On a peine à comprendre l'étroitesse d'esprit que révèle ce refus. *Réd.*

Agréez, Monsieur et cher camarade, l'assurance de notre considération distinguée. *Le Président,* A. THÉLIN, colonel-brigadier. *Le Secrétaire,* L.-H. BORNAND, capitaine-adjudant.

Fête de la Section vaudoise de la Société des officiers à Bex les 30 et 31 mai 1891.

I. Programme.

SAMEDI 30 MAI

10 heures, Hôtel-de-Ville. Distribution des cartes de fête et des billets de logement.

10.15 heures, Hôtel-de-Ville. Assemblée générale.

Conférence sur le nouveau fusil, par M. le colonel Schmid, directeur de la fabrique fédérale d'armes.

12 heures, Stand de Bex. Réception par la Municipalité. Collation offerte par la commune de Bex.

1 heure. Stand de Bex. Tir avec le nouveau fusil.

6.30 heures. Stand de Bex. Clôture du tir.

7 » Hôtel de l'Union. Dîner.

8.30 » Grand Hôtel des Bains. Soirée familière et bal.

Distribution des prix.

DIMANCHE 31 MAI

7 heures. Diane.

7.45 heures. Déjeuner.

8.30 » Place de l'Union. Réunion et départ pour les Crêtes (un service d'omnibus sera organisé).

Redoute des Crêtes. Conférence sur les fortifications de St-Maurice. Cette partie de la réunion est organisée par la Société vaudoise des armes spéciales.

12.30 heures. Grand Hôtel des Salines. Banquet.

II. Ordre du jour de l'assemblée générale.

1. Inscription des nouveaux membres.
2. Rapport du Comité sur la marche de la section.
3. Discussion sur la proposition de la sous-section de Moudon relative à « la critique » dans les rassemblements de troupes.
4. Propositions individuelles.

III. Plan du tir.

10 CIBLES — 300 MÈTRES

Bonne cible « Tour de Duin ».

Passe unique de 5 coups, délivrée gratuitement sur présentation de la carte de fête.

Cible : 1 m. 20, divisée en 20 cercles égaux. Visuel de 0 m. 70.

Le rang des tireurs est déterminé par le meilleur coup de la passe et en cas d'égalité, par le total des points.

Prix : Prix en nature pour une somme de fr. 900 environ, dont 100 francs offerts par le gouvernement de Vaud et 800 fr. par la Société des officiers.

Premier prix, 30 fr. ; dernier prix, 5 fr.

Cible tournante.

Passe de 5 coups : 1 franc. — Reprises illimitées.

Cible : Visuel de 0 m. 70. — Carton de 0 m. 40. — Mouche de 0 m. 10.

Le carton sera payé par 40 centimes, la mouche par une bouteille de vin d'honneur.

Prix des cartouches, 1 fr. 10 le paquet de 10.

Des fusils nouveau modèle seront à la disposition des officiers.

IV. Tenue.

Tenue de service avec casquette.

V. Carte de fête.

Prix de la carte de fête pour les deux journées fr. *10.*

Prix de la carte de fête pour la seconde journée seulement fr.*5.*

La carte de fête donne droit à :

1° Collation offerte par la Municipalité le 30.

2° Tir à la bonne cible et prix.

3° Dîner du 30 mai.

4° Soirée familière et bal.

5° Logement.

6° Déjeuner du 31 mai.

7° Banquet du 31 mai.

Les cartes de fête seront envoyées, contre remboursement, au reçu de la réponse.

Il sera délivré des cartes de fête à Bex.

Société vaudoise des armes spéciales.

Lausanne, le 1er mai 1891.

MONSIEUR ET CHER CAMARADE. — Dans notre séance du 6 décembre dernier, l'abondance de travaux mis à l'ordre du jour n'ayant pas permis l'audition et la discussion d'un mémoire de M. le lieutenant-colonel Pfund sur « St-Maurice considéré comme place d'arme du génie », vous avez décidé, sur la proposition de M. le colonel divisionnaire Ceresole, de renvoyer ce travail à une réunion spéciale, qui aurait lieu sur place dans le courant du printemps 1891.